



Circulaire de rentrée 2016

La Plaine sur mer, le 24 Mai 2016

Madame, Monsieur,

L'école de musique associative ABACADA reprendra ses activités dès le 12 septembre prochain **dans la Maison des Lakas**, rue Joseph Rousse à la Plaine sur Mer, mais aussi à **l'Espace Culturel de Préfailles**.

Vous avez inscrit votre enfant dans notre école de musique et nous nous apprêtons à passer une année ensemble. Afin que l'année puisse démarrer dans les meilleures conditions d'organisation, nous vous prions de prendre note des éléments suivants:

1 – Les ré-inscriptions :

L'accroissement du nombre d'adhérents nous a amené à porter quelques modifications sur le fonctionnement des inscriptions.

Ainsi :

- Les ré-inscriptions sont ouvertes dans la petite salle des Lakas à la Plaine sur mer les :
 - 30 mai de 18h00 à 20h00
 - 31 mai de 17h00 à 19h00
 - 1^{er} juin de 17h00 à 20h00
- L'inscription ne sera validée qu'après réception du dossier complet c'est-à-dire :
 - la fiche d'inscription dûment remplie
 - le règlement intérieur daté et signé
 - les 3 chèques de cotisation
 - le chèque d'adhésion de 12€.
- La fiche d'inscription comportera en plus des habituelles rubriques « coordonnées », « instruments », **une rubrique « créneaux »** dans laquelle il vous sera demandé un 1^{er} choix d'horaires, un 2^{ème} puis un 3^{ème}. Les créneaux de l'année passée seront maintenus pour les élèves qui le souhaitent. Nous établirons alors un planning pour chaque classe d'instrument et vous demanderons de confirmer ou non votre inscription.

2 – Formation musicale :

Il s'agit d'un cours collectif dont le but est d'acquérir quelques notions de solfège, de rythme et de chant et d'assimiler un vocabulaire minimum nécessaire à l'apprentissage d'un instrument. Nous rappelons qu'elle est **obligatoire** pour tous les élèves instrumentistes, qu'elle est incluse dans le prix de l'inscription et ne peut être déduite des frais d'inscription. Un professeur pourra

ABACADA – Association loi 1901

Siège social :Mairie, Place du Fort Gentil – 44770 LA PLAINE SUR MER

Tél. 07.68.72.25.80 - <http://abacada.fr/>

également décider en coordination avec le conseil d'administration d'exclure un élève en cas de manquement répété à ces cours de formation musicale.

Les horaires de chaque groupe seront affichés à la Maison des Lakas à la rentrée 2016.

La méthode utilisée sera indiquée au premier cours et nous proposerons de faire un achat groupé pour les familles qui le souhaitent. Chaque élève devra se munir d'un crayon de bois et d'une gomme à chaque cours. Aucune autre fourniture n'est nécessaire.

3 – Instruments et autres disciplines:

Début des cours d'instrument à partir du **lundi 12 septembre**.

La réunion de pré-rentrée sera désormais consacrée à la présentation de l'année à venir : contenu des cours, dates importantes, thèmes de l'année, participation aux ateliers...

Les dates et horaires de ces réunions seront communiqués au forum des associations de la Plaine sur mer à la rentrée 2016 :

4 – Administratif et financier :

- 3 chèques correspondant chacun au montant de l'inscription trimestrielle seront déposés en banque respectivement les 30 septembre, 15 décembre 2016 et 1^{er} avril 2017.

Les chèques seront libellés à l'ordre de l'association ABACADA.
